

## FORMATION :

EKL-CBC - Bilan de Compétences // Réussir sa reconversion professionnelle

**PUBLIC :** « tout public »

**PRÉREQUIS :** Aucun

**DURÉE :** 24 heures

**DATES OU PÉRIODE :** À définir sur juin

**HORAIRES :** 6 sessions de 4 heures

**NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :**

- 1

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

**LIEU :**

« 93 rue Etienne Dolet – 62790 Leforest »

***Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 0627835906***

**TARIF : 1 800,00€ Net de Taxes** Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4 du CGI

## OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre au bénéficiaire :

- D'identifier ses aspirations (valeurs, besoins, personnalité)
- D'analyser ses compétences (ressources, savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Définir un projet professionnel pertinent
- Développer son employabilité et sécuriser son parcours
- Développer les aptitudes à s'orienter et piloter sa carrière
- Analyser le marché de l'emploi et identifier les acteurs de la formation

## CONTENU-DEROULEMENT

« Descriptif du contenu de la formation »

- Phase préliminaire
  - Analyse de la demande
  - Détermination du format le plus adapté au besoin
  - Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan (Analyse Partagée de la Situation)
  
- Phase d'investigation
  - Bilan personnel/tests d'orientation et de personnalité  
Analyse du parcours personnel et professionnel  
Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivation et personnalité
  
  - Analyse du métier  
Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles  
Analyse des compétences : savoir-faire et savoir-être  
Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action

Cette phase a pour objectif de permettre au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

- Phase de conclusion
  - Appropriation des résultats détaillés et de la phase d'investigation
  - Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets
  - Définition des modalités et étapes du projet

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### **MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS**

#### **Modalités pédagogiques :**

- Auto-évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : marché de l'emploi, connaissances des métiers, des formations, des dispositifs de financement
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, tests spécialisés
- Enquêtes métiers
- Rédaction d'une synthèse (projet, atouts, plan d'action)

### **Éléments matériels :**

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours transmis au participant pendant et à la fin de la formation

### **Référent pédagogique et formateur :**

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.